



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 13 DÉCEMBRE 2022 À 20H15

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2.1.1 Période d'interventions réservée aux élus;
 - 2.1.2 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;
 - 2.1.3 Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation;
 - 2.1.4 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023;
 - 2.1.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1001-2023 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2023;
 - 2.1.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1002-2023 tarification de l'ensemble des services municipaux 2023;
 - 2.2 **SERVICE DU GREFFE**
 - 2.2.1 Aucun
 - 2.3 **SERVICE DES FINANCES**
 - 2.3.1 Aucun
 - 2.4 **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 2.4.1 Aucun
 - 2.5 **SERVICE DES COMMUNICATIONS**
 - 2.5.1 Aucun
3. **SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME**
 - 3.1 Aucun
4. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
 - 4.1 Aucun

5. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

5.1 Aucun

6. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS

6.1 Aucun

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.1 Aucun

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions

8.1.1 Questions du public exclusives au budget;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE